

DES LIVRES LIBÉRÉS DE LICENCE

LE 1 OCTOBRE 2011 LIONEL MAUREL (CALIMAQ)

Les licences libres ont permis l'émergence de succès dans les domaines de la musique et de la photographie. En revanche, la révolution se fait lente en matière d'édition. Pourtant, les alternatives ne manquent pas.



Samedi dernier, j'avais la chance de participer à la **quatrième édition du Bookcamp**, organisé cette année au **Labo de l'édition** à Paris, au cours duquel j'ai proposé un atelier pour réfléchir à cette question : *"L'édition sous licence libre, une utopie ?"* . A vrai dire, cela fait plusieurs années maintenant que je voulais proposer un atelier sur ce thème, mais j'ai renoncé lors des deux précédentes éditions à le monter, car il me paraissait que les exemples d'expériences éditoriales sous licence libre étaient encore trop peu nombreux.

Les licences libres ont permis l'émergence de grands succès en matière de production de contenus par les utilisateurs (**User Generated Content**), avec **Wikipedia** ou **Flickr** dans le domaine de la photo. On trouve également des exemples intéressants dans le domaine de la musique, avec des sites **comme Jamendo** combinant licences libres et **modèle économique**. Mais pendant longtemps en ce qui concerne le livre, les exemples concrets sont restés fort rares, en dehors d'initiatives militantes comme **Framabook** ou **In Libro Veritas**. Du côté des auteurs, **Cory Doctorow** constituait certes un modèle de réussite, combinant diffusion gratuite sous licence libre en ligne et vente d'ouvrages papier, mais il n'était pas facile de citer d'autres exemples, comme si la personnalité singulière de cet auteur rendait sa stratégie difficilement reproductible par d'autres.

Malgré le fait que le mot *liber* en latin signifie à la fois *livre* et *libre*, on finissait par se demander s'il n'y avait pas quelque chose de particulier dans le livre, rendant l'implantation des licences libres plus difficiles dans ce domaine que pour d'autres types de médias.

Pourtant cette année, au fil de la veille et des billets (**ici** ou **là**), j'ai pu repérer un certain nombre d'initiatives originales dans le domaine de l'édition, avec le développement de modèles économiques qui me semblent dignes d'intérêt. J'ai essayé de présenter un certain nombre de ces exemples au cours de l'atelier bookcamp et pour aller plus loin, j'ai représenté **sur une carte heuristique** les principales tendances que je discerne en matière d'édition sous licence libre.

J'aimerais présenter dans ce billet à la fois les retours de l'atelier du bookcamp et les enseignements que je tire de la réalisation de cette carte.

Stratégies éditoriales : la diversité des approches

Dans de nombreux cas, notamment les plus anciens, les licences libres sont utilisés de

manière militante, pour promouvoir la **Culture libre** et développer des alternatives à l'édition telle qu'elle se pratique dans le cadre du droit d'auteur classique. Mais dans cette carte, j'ai essayé de m'intéresser davantage aux considérations plus « stratégiques » qui peuvent conduire des éditeurs ou des auteurs à choisir les licences libres pour diffuser leurs ouvrages.

L'une des stratégies principales motivant le recours aux licences libres est paradoxale au premier abord : elle consiste à considérer qu'une diffusion gratuite de fichiers couplée à la vente d'exemplaires papier peut constituer un atout, dans la mesure où le libre accès en ligne ne va pas "cannibaliser" la vente du papier, mais au contraire la promouvoir en favorisant la notoriété des œuvres et des auteurs dans un contexte d'abondance des contenus. Ce pari de la complémentarité du gratuit et du payant vaut dans la mesure où l'accès en ligne, malcommode pour des ouvrages longs, ne "rivalise" pas complètement avec la lecture des ouvrages papier. On verra que les choses se modifient avec l'édition électronique, perturbant l'équilibre des modèles économiques basés sur cette stratégie.

La complémentarité du gratuit et du payant a été mise en œuvre à titre expérimental par plusieurs éditeurs (**O'Reilly Open Book Project**, **Bloomsbury Academics**, **Editions Zones**), mais elle peut aussi être employée par des auteurs, dans une optique différente. Il s'agit alors pour l'auteur d'utiliser l'accès ouvert à l'œuvre pour se distinguer et développer un capital symbolique. La stratégie d'emploi des licences libres peut permettre à un auteur débutant de développer sa notoriété, en gagnant un avantage concurrentiel sur ses congénères (**Dan Gillmor**, **James Patrick Kelly**) ou à un auteur disposant déjà d'une solide réputation de s'en servir pour promouvoir ses ouvrages (**Lawrence Lessig**, **Cory Doctorow**, **Nina Paley**).



Dans les deux cas, l'auteur doit être en mesure de maîtriser son identité numérique, en se mettant en scène par le biais d'outils comme les blogs ou les réseaux sociaux. Il peut également utiliser ces canaux pour entrer directement en relation avec le public, en lui proposant d'interagir avec l'œuvre (concours de remix de **Robin Sloan**). Certains auteurs font le choix d'employer cette stratégie pour publier leurs ouvrages sans éditeurs, avec une volonté assumée de désintermédiation (**Nina Paley**, **The Wise Routes**), mais ce type de stratégie n'exclut pas pour l'auteur de publier ses ouvrages chez un éditeur traditionnel (Lessig, Doctorow). En gagnant grâce à la libre diffusion une notoriété, une puissance propre de diffusion et une certaine indépendance, elle peut même modifier le rapport de forces avec l'éditeur en faveur de l'auteur sous licence libre.

La stratégie peut également porter non plus seulement sur l'accès, mais aussi en amont, sur le processus créatif lui-même, en utilisant l'ouverture des licences libres pour favoriser l'écriture et l'édition collaboratives, voire le recours à l'intelligence collective en mobilisant un grand nombre d'auteurs autour d'un projet. C'est un modèle qui commence à donner des résultats convaincants dans le secteur des manuels scolaires (**Flat World Knowledge** aux États-Unis, suivi en France par **Sesamath** et **lelivrescolaire.fr**, **Pratham Books** en Inde). Mais cette intégration des licences libres au cœur du processus créatif reste encore rare dans le domaine de la fiction, comme si l'écriture littéraire avait du mal à intégrer la dimension collective. On relève quand même le bel exemple dans la BD de la plateforme **Manolosanctis**, qui mise sur l'édition communautaire, couplée avec un modèle économique de vente d'albums en papier.

Modèles économiques : le libre confronté au virage de l'édition numérique

Il n'est pas spontanément facile d'imaginer comment les licences libres peuvent déboucher sur un modèle économique et c'est une des choses dont je me suis rendu compte pendant l'atelier au bookcamp. Cela résulte sans doute de l'amalgame trop rapide que l'on fait entre libre et gratuit ou entre licence libre et « libre de droits ». En réalité, les licences libres ne constituent pas un abandon des droits par l'auteur, mais un processus maîtrisé de libération des usages de l'oeuvre, modulable selon sa volonté. En particulier, certaines licences, **comme les Creative Commons**, permettent d'accorder a priori certains droits étendus au public, tout en continuant à réserver l'usage commercial. C'est cette **réservation de l'exploitation commerciale** qui permet dans la plupart des cas de développer un modèle économique sur la base de licences libres dans le domaine de l'édition.

Si l'on se place dans le cadre de la relation entre un éditeur et un auteur, il est tout à fait possible que ce dernier décide de placer son oeuvre sous une licence libre comportant une restriction d'usage commercial et de céder ce droit à un éditeur dans le cadre d'un contrat d'édition classique. Il en résultera un double système de diffusion de l'oeuvre : en ligne, l'ouvrage sera proposé gratuitement, mais sans permettre les usages commerciaux ; dans le même temps, l'ouvrage pourra être exploité par l'éditeur sous forme papier ou dans d'autres formats (ePub par exemple). Techniquement, ce sont **dans les clauses des contrats qui précisent les modes d'exploitation de l'oeuvre** que l'on devra préciser celles qui restent placées sous licences libres et celles qui sont cédées à l'éditeur. Dans tous les cas, c'est à l'auteur de décider s'il place son oeuvre sous licence libre et pour quels types d'usages, l'éditeur ne pouvant faire ce choix à sa place.



En réalisant la carte heuristique, je me suis rendu compte que le modèle économique dominant des projets d'édition sous licence libre restait encore très majoritairement lié à la vente d'ouvrages papier. Or il me semble qu'il s'agit d'une faiblesse, dans un contexte où le livre numérique se développe. En un sens, on pourrait dire que l'édition sous licence libre est confrontée, tout comme l'édition classique, à la nécessité d'évoluer face aux défis soulevés par le livre numérique, mais qu'elle n'a peut-être pas encore fait sa révolution.

En effet, autant il était concevable de miser sur une complémentarité entre la diffusion en ligne/Gratuite et la diffusion papier/Payante, autant on peut douter qu'un tel modèle soit reproductible avec le livre numérique et les formats enrichis, type ePub. Un éditeur comme **C&F Editions** pouvait placer ses livres papier sous licence Creative Commons pour ouvrir les usages, sans prendre de risques réels quant à l'impact sur les ventes, en raison des limites inhérentes au support papier. Mais placer un fichier en ePub sous licence libre, y compris en réservant l'usage commercial, c'est sans doute pour un éditeur fragiliser ses possibilités d'exploitation commerciale.

En ce sens, de nouvelles complémentarités sont sans doute à rechercher entre les différents formats. Il me semble en effet que l'on pourrait miser sur une diffusion sous licence libre des formats html simples, pour une lecture en ligne, en commercialisant des fichiers enrichis pour les supports type tablette, en restant dans un cadre plus proche du droit d'auteur traditionnel. C'est l'esprit de la **licence Edition Equitable** proposée par Hervé Le

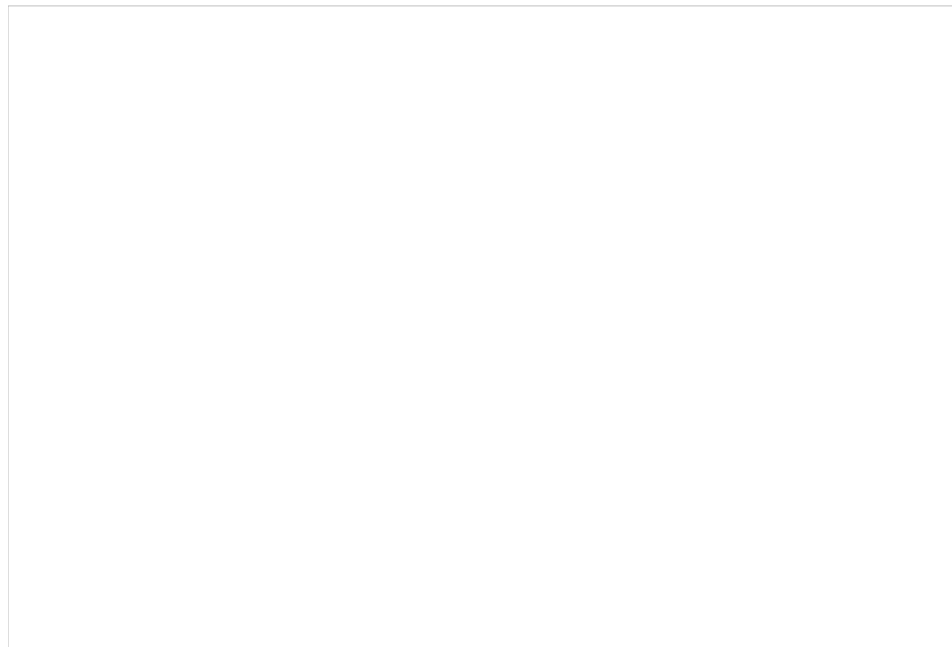
Crosnier et je pense qu'un tel outil présente un potentiel pour adapter les modèles économiques de l'édition sous licence libre aux nouvelles réalités du livre numérique. L'intérêt d'une telle démarche consisterait à ne pas se focaliser sur la notion de « fichier » (j'ai été frappé au bookcamp de voir comment tout le monde était obsédé par les « fichiers »). Il s'agit à mon sens d'envisager les choses de manière plus fine, en distinguant selon plusieurs manifestations possibles des oeuvres (format html, format ePub, papier, etc) auxquelles peuvent être attachés des droits différents (en s'inspirant par exemple des concepts **du modèle FRBR**). **Un auteur comme Robin Sloan** joue déjà sur cette différenciation des formats pour ses romans : il commercialise des fichiers pour Kindle, mais diffuse gratuitement toutes les autres manifestations de son oeuvre (html, pdf, etc).

Outre cette nouvelle complémentarité des formats, un autre modèle commence à faire une percée dans le domaine de l'édition sous licence libre : il s'agit du **crowdfunding (financement participatif)**, qui déplace le modèle économique en amont en sollicitant le public avant la publication de l'ouvrage pour rassembler les sommes nécessaires. à sa création. J'ai déjà eu l'occasion d'évoquer ce modèle **dans un autre billet** et j'attends avec impatience le lancement du projet **Unglue.it/Gluejar** qui me semble particulièrement prometteur.

Obstacles, blocages et lacunes

On le voit l'édition sous licence libre n'est plus complètement une utopie, mais il faut bien reconnaître qu'elle se heurte encore à de sérieux obstacles, que l'atelier du bookcamp m'a permis de mieux saisir.

Dans le domaine de l'édition scientifique, **le mouvement de l'Open Access** s'est développé ces dernières années, de manière plus ou moins forte selon les disciplines, mais il a transformé assez profondément le paysage de l'IST. Certes l'Open Access ne s'appuie pas nécessairement sur des licences libres (bien que cela puisse être le cas, **voir PLoS** par exemple), mais il me semble qu'il s'y joue quelque chose dans les rapports entre éditeurs et auteurs qui rejoint les problématiques de l'édition sous licence libre que j'essaie d'aborder ici. Certaines initiatives que j'ai insérées dans la carte sont d'ailleurs directement inspirées par l'Open Access (**Presses universitaires de Lyon, Open Utopia, C&F Editions, Unglue.it**). La question que l'on peut se poser, c'est pourquoi cette ouverture tarde à s'étendre au delà des revues au domaine du livre et au delà de la sphère de la recherche à celle de l'édition générale.



Hubert Guillaud, qui m'a fait l'amabilité de participer à mon atelier, a fait remarquer qu'il était surprenant de voir combien les expériences étaient peu nombreuses en matière d'usage des licences libres dans le domaine de l'édition et comment les acteurs ne s'étaient pas saisis de ces outils pour explorer de nouvelles voies.

La première raison vient selon moi avant tout des auteurs. Le mouvement de l'Open Access s'est appuyé essentiellement sur le maillon des auteurs et sur le moment-clé de la négociation des contrats d'édition pour revendiquer davantage d'ouverture auprès des éditeurs. L'édition sous licence libre aurait besoin pareillement que les auteurs demandent des modifications dans leurs contrats d'édition pour placer les oeuvres sous licence libre et sans ce premier moteur, on peut douter que le mouvement se développe. Or les

participants à l'atelier ont souligné qu'en France, très peu d'auteurs sont sur une telle ligne, même si la prise de conscience de la nécessité de **revoir les équilibres des contrats d'édition** commence à faire son chemin avec le livre numérique. Peut-être que les nouvelles générations d'auteurs, qui sont nées sur internet et qui auront pris l'habitude de l'ouverture du web auront plus de mal à se laisser enfermer dans les limites du droit d'auteur classique et revendiqueront le bénéfice des licences libres ?

D'autres points intéressants ont été soulevés lors de l'atelier, comme par exemple l'absence de soutien des pouvoirs publics en direction de l'édition sous licence libre. L'Open Access doit une large part de son succès au fait qu'il a été soutenu par des institutions publiques. Une démarche similaire pourrait tout à fait être envisagée dans le domaine des manuels scolaires (et à vrai dire, il serait logique que ce soit le cas). Plus largement, l'édition publique, assez développée en France, pourrait elle aussi expérimenter les licences libres, mais je n'ai trouvé aucun exemple à signaler. Pour le reste, bien que **Manolosanctis** ait par exemple été soutenu par le Centre National du Livre, il me semble que la France reste un milieu assez hostile aux alternatives libres. Dans le champ des éditeurs « traditionnels », on ne peut guère citer que **les Editions Zones**, un des labels des éditions la Découverte, à avoir expérimenté des publications sous licence Creative Commons ; **quelques ouvrages** sous licences Creative Commons chez Eyrolles également.

En réalisant ma carte, je me suis rendu compte que les projets d'édition sous licence libre n'incluaient pas certains acteurs de la chaîne du livre, les libraires par exemple, qui ne sont jamais associés à de tels modèles. Mais les bibliothèques ne sont pas plus présentes, et c'est pour moi une désillusion assez cruelle. Le projet américain **Unglue.it/Gluejar**, dont j'ai déjà parlé plus haut, prévoit cependant d'associer les bibliothèques et il sera intéressant de voir quel rôle elles pourront jouer dans cette entreprise de libération des droits.

Nécessité de la pédagogie et ressources utiles

Les participants de l'atelier ont également souligné que les licences libres étaient encore trop peu connues en France, chez tous les acteurs de la chaîne du livre et qu'elles restaient parfois mal comprises. Hubert Guillaud a fait un rapprochement avec le travail de pédagogie qu'il a dû mener au sujet de l'Open Data auprès des acteurs sur le terrain, dans le cadre de son action à la FING. Il importerait de pouvoir répondre aux craintes suscitées par les licences libres et de montrer les avantages concrets que l'on peut retirer de leur usage.

Pour commencer à avancer dans ce sens, j'ai recensé un certain nombre d'articles (en anglais), qui fournissent des conseils utiles pour mener des projets d'édition sous licences libres, surtout en direction des auteurs :

Publishing a commercial book with Creative Commons

How to publish a book under a Creative Commons licence with the support of the publisher

How to negociate a Creative Commons licence : ten steps

Model contract clause for work in Creative commons

La **carte heuristique** est placée elle-même sous licence libre et je l'ai mise en mode wiki, et vous pouvez y apporter des modifications. Je continuerai à l'alimenter au fil de ma veille pour recenser les expériences d'édition sous licence libre.

Billet initialement publié sous le titre "L'édition sous licence libre, une utopie ? (bookcamp 4)" sur **S.I.Lex**

Illustrations via Flickr : **Temari09** [cc-by] ; **Devontt** [cc-by]

MAXIME

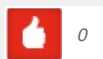
le 1 octobre 2011 - 17:35 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bonjour,

Je vous conseil de faire un tour du coté de l'editeur social Vincent Safrat "lire c'est partir" qui publie justement des livres tombés dans le domaine public pour 75cts et ce sont de tres belles editions!!

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

VINCENT M

le 1 octobre 2011 - 20:47 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Nous (un pouvoir public: La Fédération Wallonie-Bruxelles) avons mis en place une ligne éditoriale de science(très)humaine. De très brefs textes (64 pages), 8 publications par an, 11 000 exemplaires papier distribués gratuitement aux associations belges. Les personnes (ou association hors Belgique) qui les souhaitent ont le choix entre une édition électronique gratuite (PDF, bientôt Epub) ou papier payante (3,90€), assurée par un autre éditeur (Fabert, Paris). Les auteurs (soigneusement choisis)reçoivent une rémunération forfaitaire pour la diffusion gratuite et des droits d'auteurs classiques pour la diffusion payante
<http://www.yapaka.be/professionnels/page/temps-darrets>

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

MARTIN

le 3 octobre 2011 - 12:12 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



“Dans tous les cas, c’est à l’auteur de décider s’il place son oeuvre sous licence libre et pour quels types d’usages, l’éditeur ne pouvant faire ce choix à sa place.”

Ce n’est pas possible en littérature, en littérature jeunesse, en bd. En tout cas avec La quasi-totalité des éditeurs. Un auteur qui demanderait cela. En ce moment les éditeurs exercent des pressions très violentes sur les auteurs dès que ceux ci tentent de discuter des droits numériques. Signe que les éditeurs ont peur, je pense, et n’y comprenne rien. En tout cas les rapports sont très tendus, et dans les faits la plupart des auteurs ne sont pas libres de négocier, de demander. Question de rapport de force.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

4 pings

L'édition sous licence libre, une utopie réaliste – Owni | Pari en ligne gratuit le 2 octobre 2011 - 19:25

[...] L'édition sous licence libre, une utopie réalisteOwniCe pari de la complémentarité du gratuit et du payant vaut dans la mesure où l'accès en ligne, malcommode pour des ouvrages longs, ne "rivalise" pas complètement avec la lecture des ouvrages papier. On verra que les choses se modifient avec l'édition ... [...]

Pourquoi je « libère » ma poésie : l'utopie d'une littérature ouverte | STÉPHAËNE BaTàilLoN le 3 octobre 2011 - 13:59

[...] multiples dans le monde de l'édition (voir ce très intéressant article publié par Owni : L'édition sous licence libre, une utopie réaliste). Elle peut néanmoins sembler curieuse pour qui ne connaît pas la philosophie du libre et de [...]

Filière livre » Archives du Blog » L'édition sous licence libre, une utopie réaliste le 5 décembre 2011 - 15:39

[...] Lire l'article complet : <http://owni.fr/2011/10/01/ledition-sous-licence-libre-une-utopie-realiste/> [...]

La part d'ombre de Google Livres « Le fil de la médiathèque le 16 juin 2012 - 21:31

[...][...]